

# SÉANCE ordinaire

**Le 5 décembre 2016**

---

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 5 décembre 2016, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Richard Duguay, Christian Dea et Gilles Daraïche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **161205.281 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Discours du maire 2016 ;
- Recommandation de paiement – Transport Émilien Leblanc – Canalisation route Leblanc;
- Recommandation de paiement – Les constructions du Rocher – Assises en béton;

#### **ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Approbation des comptes à payer;
  - 4.2 Adoption – Calendrier des séances ordinaires du Conseil 2017 ;
  - 4.3 Période des fêtes 2016 - Fermeture des bureaux municipaux;
  - 4.4 Date d'adoption - Budget 2017;
  - 4.5 Avis de motion – Règlement pour financer le budget 2017;
  - 4.6 Recommandation de paiement – Eurovia Québec Construction Inc. – Travaux d'asphaltage – Abrogation de la résolution numéro 160815.198;
  - 4.7 Ouverture d'une marge de crédit - Réalisation de travaux prévus dans le cadre de la programmation de la taxe d'accise sur l'essence et autorisant une dépense et un emprunt n'excédant pas de 566 700 \$ à ces fins;
  - 4.8 Octroi de contrat – Déneigement de la Promenade du Lac Vachon 2016-2017 ;
  - 4.9 Octroi de contrat pour un employé contractuel – Madame Frédérique Bélanger – Yoga hiver 2017 ;
  - 4.10 Octroi de contrat pour un employé contractuel – Monsieur Stéphane Clavet – Spinnig hiver 2017;

- 4.11 Approbation – Travaux pour l'amélioration du réseau routier ;
- 4.12 Signataires et contribution - Renouvellement d'entente de services aux sinistrés;
- 4.13 Signataires – Régularisation des conduites d'égout sanitaire et pluvial sur le terrain appartenant à la société par action 9260-1939 Québec Inc où se trouve érigé le magasin sous la bannière IGA ;
- 4.14 Recommandation de paiement - RÉAL HUOT INC. – Conduites des eaux pluviales;
- 4.15 Appui – Télévisions communautaires autonomes ;
- 4.16 Signataire – Cession d'un droit de passage pour un sentier de motoneige ;
- 4.17 Demande de modification du Schéma d'aménagement – Affectation industrielle – Parc industriel (Pabos)
- 4.18 Autorisation – Monsieur Aldo Giroux – Utilisation d'une portion de terrain pour plantation d'arbres et arbustes ;
- 4.19 Avis de motion - Règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité de Chandler;
- 4.20 Renouvellement de contrat – Déneigement / Centre municipal et patinoire extérieure Pabos Mills ;  
Recommandation de paiement – Posimage – Enseigne numérique ;  
Recommandation de paiement – Eurovia Québec Construction Inc – Travaux d'asphaltage mécanisé et de mise en forme ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
  - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.282 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**161205.283 DISCOURS DU MAIRE 2016 – RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CHANDLER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce Conseil prend acte du dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Chandler, rapport joint aux présentes sous la cote « Annexe A ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.284 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TRANSPORT ÉMILIEN LEBLANC – CANALISATION ROUTE LEBLANC**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'approuver la facture # 000146 de Transport Émilien Leblanc au montant de 14 297.14 \$, toutes taxes comprises, pour la fourniture de service et de matériaux dans le cadre des travaux de canalisation des fossés de la route Leblanc.

Il est également résolu que ces travaux sont réalisés et financés dans le cadre des sommes octroyées au niveau de la taxe d'accise sur l'essence (TECQ 2014-2018) selon la programmation partielle approuvée par le ministre des affaires municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.285 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LES CONSTRUCTION DU ROCHER - ASSISES EN BÉTON**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'approuver le paiement de la facture numéro 1354 de « Les Constructions du Rocher » au montant de 27 823.95 \$, toutes taxes comprises, pour la construction d'assises en béton aux approches de la passerelle qui supportent les garde-corps qui seront installés en 2016.

Cette dépense est prévue dans le cadre du règlement d'emprunt V-185-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.286 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et majoritairement résolu d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois de novembre 2016 un montant de 518 583.92 \$ et de 85 850.55 \$ pour le journal des achats en lot.

Monsieur le conseiller Denis Pelchat émet sa dissidence concernant le compte payable à Assurance Michel Cyr Inc dans le dossier « assurances collectives ».

ADOPTÉE À MAJORITÉ

**161205.287 ADOPTION – CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2017**

CONSIDÉRANT que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que le calendrier présenté ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront, à moins d'une exception, le lundi et qui débuteront à 19h :

16 janvier	01 mai	04 septembre
06 février	05 juin	02 octobre

13 mars	10 juillet (1 : Fête du Canada)	13 novembre
03 avril	14 août	04 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.288 PÉRIODE DES FÊTES 2016 - FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser que les bureaux de l'hôtel de ville et du service des loisirs soient fermés pour la période des Fêtes du 26 décembre 2016 au 6 janvier 2017 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.289 DATE D'ADOPTION - BUDGET 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea que le budget 2017 soit déposé pour adoption lors d'une séance extraordinaire du Conseil qui se tiendra lundi le 16 janvier 2017, à 18h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.290 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT POUR FINANCER LE BUDGET 2017**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Christian Dea qu'à une prochaine séance de ce conseil, il y aura présentation d'un règlement concernant le financement du budget 2017.

Le projet de règlement est déposé à cette fin pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.291 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION – TRAVAUX D'ASPHALTAGE – ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 160815.198**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture 2110001410 de la compagnie Eurovia Québec Construction Inc au montant de 297 640.15 \$, toutes taxes comprises, pour le pavage mécanisé de certaines routes municipales, quartier Chandler.

Il est également résolu que la présente résolution abroge la résolution numéro 160815.198, adoptée à la séance du 15 août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.292 OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT - RÉALISATION DE TRAVAUX PRÉVUS DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS DE 566 700 \$ À CES FINS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à procéder à l'ouverture d'une marge de crédit pour les travaux prévus dans le cadre de la programmation de la taxe d'accise sur l'essence et autorisant une dépense et un emprunt n'excédant pas de 566 700 \$ à ces fins (règlement V-193-2016).

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à signer tous les documents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.293 OCTROI DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT DE LA PROMENADE DU LAC VACHON 2016-2017**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour le déneigement de la promenade du Lac Vachon;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour le déneigement de la promenade du Lac Vachon au plus bas soumissionnaire conforme soit Wayne Murray, au montant total de 3 564,23 \$, toutes taxes comprises.

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>PRIX DE LA SOUMISSION (TTC)</b>
Déneigement Godin Enr	3 966.64 \$
Wayne Murray	3 564.23 \$
Marc Cyr	6 898.50 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.294 OCTROI DE CONTRAT POUR UN EMPLOYÉ CONTRACTUEL – MADAME FRÉDÉRIQUE BÉLANGER – YOGA HIVER 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom

de la Ville de Chandler le contrat pour un employé contractuel, madame Frédéric Bélanger, pour le cours de yoga qui sera offert à l'hiver 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.295 OCTROI DE CONTRAT POUR UN EMPLOYÉ CONTRACTUEL – MONSIEUR STÉPHANE CLAVET – SPINNIG HIVER 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le contrat pour un employé contractuel, monsieur Stéphane Clavet, pour le cours de spinning qui sera offert à l'hiver 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.296 APPROBATION – TRAVAUX POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 28 462 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.297 SIGNATAIRES ET CONTRIBUTION - RENOUELEMENT D'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville la lettre d'entente de services aux sinistrés à intervenir entre la ville de Chandler et la Société Canadienne de la Croix-Rouge qui sera valide pour une période de trois (3) ans et qui sera en vigueur à la date de la signature.

Il est également résolu que ce conseil s'engage à verser une contribution annuelle pour la durée de l'entente comme suit :

2016-2017: 0.16 \$ per capita  
2017-2018: 0.16 \$ per capita

2018-2019: 0.16 \$ per capita

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.298 SIGNATAIRES – RÉGULARISATION DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL SUR LE TERRAIN APPARTENANT À LA SOCIÉTÉ PAR ACTION 9260-1939 QUÉBEC INC OÙ SE TROUVE ÉRIGÉ LE MAGASIN SOUS LA BANNIÈRE IGA**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu :

Que la Ville, dans le but de régulariser le passage de ses conduites d'égout sanitaire et d'égout pluvial sur l'immeuble située au 89, boulevard René Lévesque Ouest, Chandler, constitué du lot 4 293 906 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé, obtienne du propriétaire une cession de tous ses droits, titres et intérêts dans les susdites conduites et infrastructures de même que la servitude appropriée pour le passage et le maintien en place desdites conduites, leur entretien et leur réparation au besoin.

Que la cession des droits et la servitude soient obtenues moyennant une considération d'UN DOLLAR (1\$), plus les taxes applicables, payable comptant à la signature du contrat.

Que l'acte de cession et de servitude contienne les clauses usuelles et stipule l'absence de garantie légale, sauf celle des faits personnels du cédant, lequel devra toutefois subroger la Ville dans ses droits et recours contre toute personne ayant participé à l'installation des nouvelles conduites d'égout sanitaire et d'égout pluvial et infrastructures, dans la mesure où les recours sont permis.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer tout acte pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.299 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - RÉAL HUOT INC. – CONDUITES DES EAUX PLUVIALES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que ce Conseil recommande le paiement de la facture numéro 5321608 au montant de 9 615.61 \$, toutes taxes comprises, de Réal Huot Inc., pour l'achat de conduites des eaux pluviales.

Il est également résolu que cette facture sera payée à même le budget des travaux prévus dans le cadre du TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.300 APPUI – TÉLÉVISIONS COMMUNAUTAIRES AUTONOMES**

ANNULÉE

**161205.301 SIGNATAIRE – CESSION D'UN DROIT DE PASSAGE POUR UN SENTIER DE MOTONEIGE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce Conseil autorise madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville la cession d'un droit de passage pour un sentier de motoneige.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.302 DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT – AFFECTATION INDUSTRIELLE – PARC INDUSTRIEL (PABOS)**

CONSIDÉRANT que l'affectation industrielle « Parc industriel (Pabos) » au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé recouvre les zones 235 et 236 du plan de zonage de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT que monsieur Lorenzo Duguay, propriétaire des terrains situés dans la zone 236, a déposé un projet domiciliaire et une demande de prolongement de la rue Gagnon, secteur Pabos, pour réaliser un projet de « mini-maisons »;

CONSIDÉRANT que monsieur Duguay souhaite entamer son projet à l'été 2017 ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler est favorable à accueillir de nouveaux développements domiciliaires sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que l'affectation que nous retrouvons actuellement au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé nous empêche de modifier notre règlement de zonage pour permettre la réalisation de ce projet ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser madame Marie-Christine Thériault, directrice du service Urbanisme et Environnement à déposer une demande à la MRC du Rocher-Percé pour que l'affectation industrielle « Parc industriel (Pabos) » soit réduite uniquement à la zone 235 du plan de zonage de la Ville de Chandler, et de changer l'affectation au niveau de la zone 236 pour que la Ville de Chandler puisse y autoriser du résidentiel unifamilial (r1) et du résidentiel bi et tri familiale (r2).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**161205.303 AUTORISATION – MONSIEUR ALDO GIROUX – UTILISATION D’UNE PORTION DE TERRAIN POUR PLANTATION D’ARBRES ET ARBUSTES ;**

CONSIDÉRANT que monsieur Aldo Giroux, domicilié au 249, Boulevard René-Lévesque Est, secteur Chandler, lot 4 294 302, souhaite poursuivre les aménagements de sa cour arrière ;

CONSIDÉRANT que son prochain projet d’aménagement paysagé nécessite plus d’espace qu’il ne lui en reste plus sur sa propriété ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler est propriétaire du lot 4 294 242, situé immédiatement au nord du terrain de monsieur Giroux, et que ce terrain a peu de potentiel de développement ;

CONSIDÉRANT que monsieur Giroux s’est adressé par écrit à la Ville de Chandler, demandant une permission pour utiliser un espace d’environ 40 pieds de profondeur par 100 pieds de largeur du lot 4 294 242 pour lui permettre de concrétiser son projet de plantation d’arbres et de haies, tout en s’engageant à les entretenir et à maintenir les lieux propres ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu de permettre à monsieur Aldo Giroux d’utiliser un espace d’environ 40 pieds de profondeur par 100 pieds de largeur sur lot 4 294 242 pour y planter des arbres et des haies.

Il est également résolu que monsieur Aldo Giroux devra régulariser cette situation en acquérant cette superficie de terrain d’ici la fin de l’année 2018 et ce, à ses frais.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**161205.304 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D’EAU POTABLE ET LES OPÉRATIONS VISANT L’EXPLORATION ET L’EXPLOITATION D’HYDROCARBURES DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHANDLER**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Luc Legresley qu’à une prochaine séance de ce conseil, il y aura présentation d’un règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d’eau potable et les opérations visant l’exploration et l’exploitation d’hydrocarbures dans le territoire de la municipalité de Chandler.

Le projet de règlement est déposé à cette fin pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.305 RENOUVELLEMENT DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT / CENTRE MUNICIPAL ET PATINOIRE EXTÉRIEURE PABOS MILLS**

CONSIDÉRANT que par la résolution numéro 141103.298 ce Conseil octroi le contrat de déneigement du Centre municipal et de la patinoire extérieure pour la période 2014-2015 à Déneigement Michel Duguay pour un montant de 6 395 \$ avec possibilité de prolonger ce contrat de deux années supplémentaires au même coût et sur approbation du Conseil;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu de renouveler le contrat de Déneigement Michel Duguay pour la période 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.306 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – POSIMAGE – ENSEIGNE NUMÉRIQUE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce Conseil recommande le paiement de la facture numéro 45805 de Posimage au montant total de 33 337 \$, toutes taxes incluses, pour l'achat et l'installation de l'enseigne numérique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.307 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC – TRAVAUX DE PAVAGE MÉCANISÉ ET DE MISE EN FORME**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce Conseil recommande le paiement de la facture numéro 5801977080 au montant total de 15 459.54 \$, toutes taxes incluses, et de la facture numéro 5801977434 au montant de 10 358.95 \$, toutes taxes incluses, de Eurovia Québec Construction Inc. pour des travaux de pavage mécanisé et de mise en forme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161205.308 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Gilles Daraïche propose la levée de l'assemblée à 20 h 08.

**VILLE DE CHANDLER**

---

Louissette Langlois  
Maire

---

Roch Giroux,  
Directeur général et greffier